



Demande de soutien financier par le Fonds national pour la Société Numérique

Paris, le 6 mars 2014

SOMMAIRE

- 1. Mayotte, l'autre France de l'océan indien
- 2. Evolution des institutions
- 3. Les TIC, une autre forme de bouleversement
- 4. Synthèse du contexte de Mayotte
- 5. Caractéristiques du projet du Conseil Général
- 6. Plans d'affaires et de financement
- 7. Aspects organisationnels
- 8. Annexe

1

Mayotte, l'autre France de l'Océan Indien

- Faible superficie (375 km²) et surfaces utiles limitées, qui constituent un frein à l'occupation de l'espace pour la population, 212 600 habitants
- Relief et climat difficiles, exposition importantes aux risques naturels entraînant des surcoûts dans la conception et la réalisation d'ouvrages publics



1

Mayotte, l'autre France de l'Océan Indien

- Eloignement de la métropole (8000 km de la métropole et 1500 km de la Réunion)
- Insuffisance des conditions de sécurisation de **LION2**, SEUL câble raccordant Mayotte au reste du monde
- Prix et conditions d'achat de la bande passante trop élevés
- Étroitesse du marché local



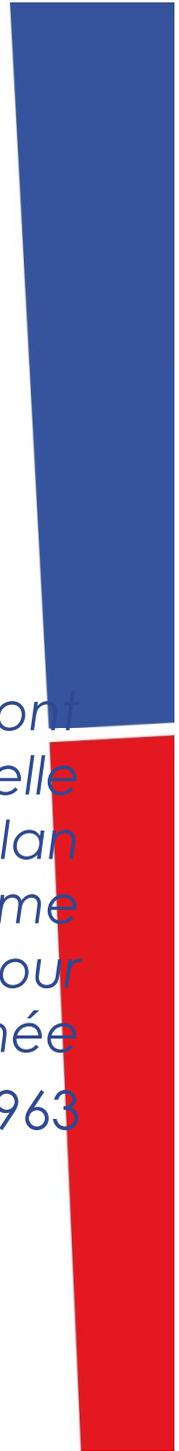
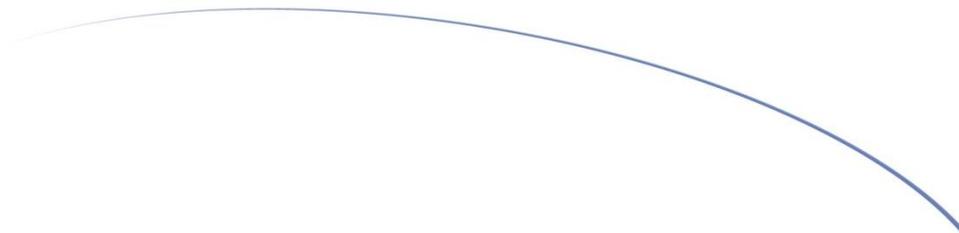
2

Evolution des institutions DE 1963 à 2013 , 50 ANS



« Comme il se trouve que les anciennes provinces ont conservé leur réalité humaine, en dépit de leur officielle abolition, il n'est que de les faire renaître sur le plan économique, par-dessus les départements, sous la forme et le nom de régions, chacune ayant la taille voulue pour devenir le cadre d'une activité déterminée

« C. DE GAULLE » mars 1963



2

Evolution des institutions DE 2004 à 2014,

- Bouleversements identitaires
 - fiscalité,
 - Etat civil,
 - foncier
 - etc.
- Une décennie pour un défi constitutionnel
 - Décentralisation en 2004
 - Départementalisation en 2011
 - RUPéïsation en 2014
 - Statut de région en 2015

3

Les TIC, une autre forme de bouleversement

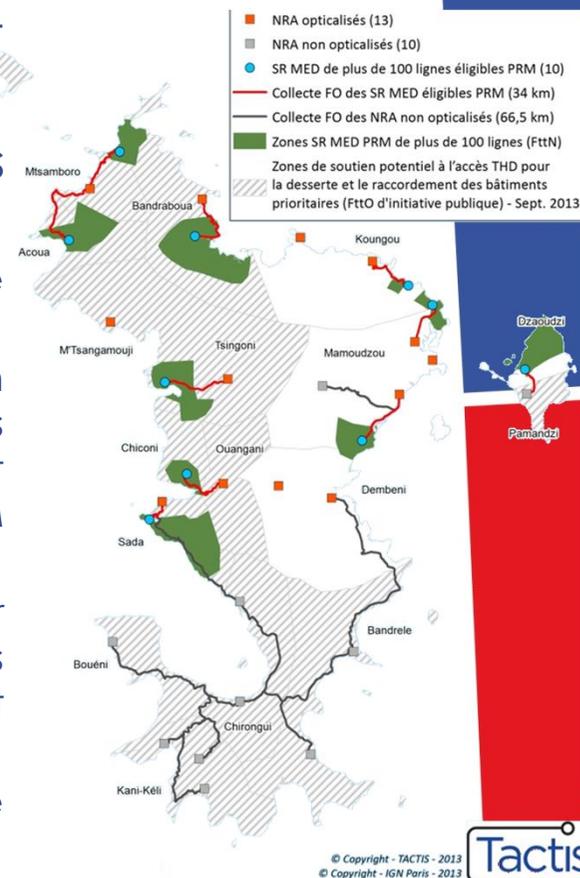
- 1 seul câble numérique depuis 2012
- ADSL de 15 à 18 000 lignes pour **212 600 habitants**
- ~95% taux de pénétration mobile et 35 % en 3G
- 34 000 comptes Facebook
- ET
- **60% de jeunes de moins de 25 ans**

4 Synthèse du contexte de Mayotte

- Le Conseil Général a impulsé la dynamique « Mayotte Numérique » en 2006 visant à assurer un aménagement numérique équilibré de l'île.
- L'arrivée du câble LION2 en 2012 a entraîné la même année la fourniture de services ADSL sur l'île.
- Le SDTAN, finalisé en 2012, a été voté en 2013 et a permis :
 - de cibler à horizon 2025 un objectif de desserte FttH de 40% de la population mahoraise.
 - de mettre en place d'une solution intermédiaire de collecte fibre optique et d'un réseau de desserte FttN.
- A court terme, dans un contexte montée en régime du réseau haut débit fixe de l'île, l'objectif du Conseil Général consiste donc à proposer une desserte homogène de l'île en haut débit, compatible avec l'objectif FttH de long terme.

5 Caractéristiques du projet

- Le Conseil Général est le seul porteur de l'ensemble du projet d'aménagement numérique du territoire mahorais.
- Le projet prévoit, au cours des 5 prochaines années, les axes prioritaires suivants :
 - Un réseau de collecte primaire, complémentaire d'Orange, de l'ordre de 100 km d'artères optiques
 - Un réseau de desserte FttN permettant une montée en débits xDSL pour 2 320 lignes sur un total de 15 000 lignes (15% des lignes), correspondant à l'opticalisation et l'équipement de 10 sous-répartiteurs via l'offre PRM d'Orange.
 - Un programme de soutien à l'accès très haut débit pour la desserte et le raccordement des bâtiments prioritaires (38 bâtiments prioritaires comprenant des sites publics et entreprises).
 - Une composante inclusion numérique prévoyant le financement de kits satellite pour environ 2 500 connexions



6

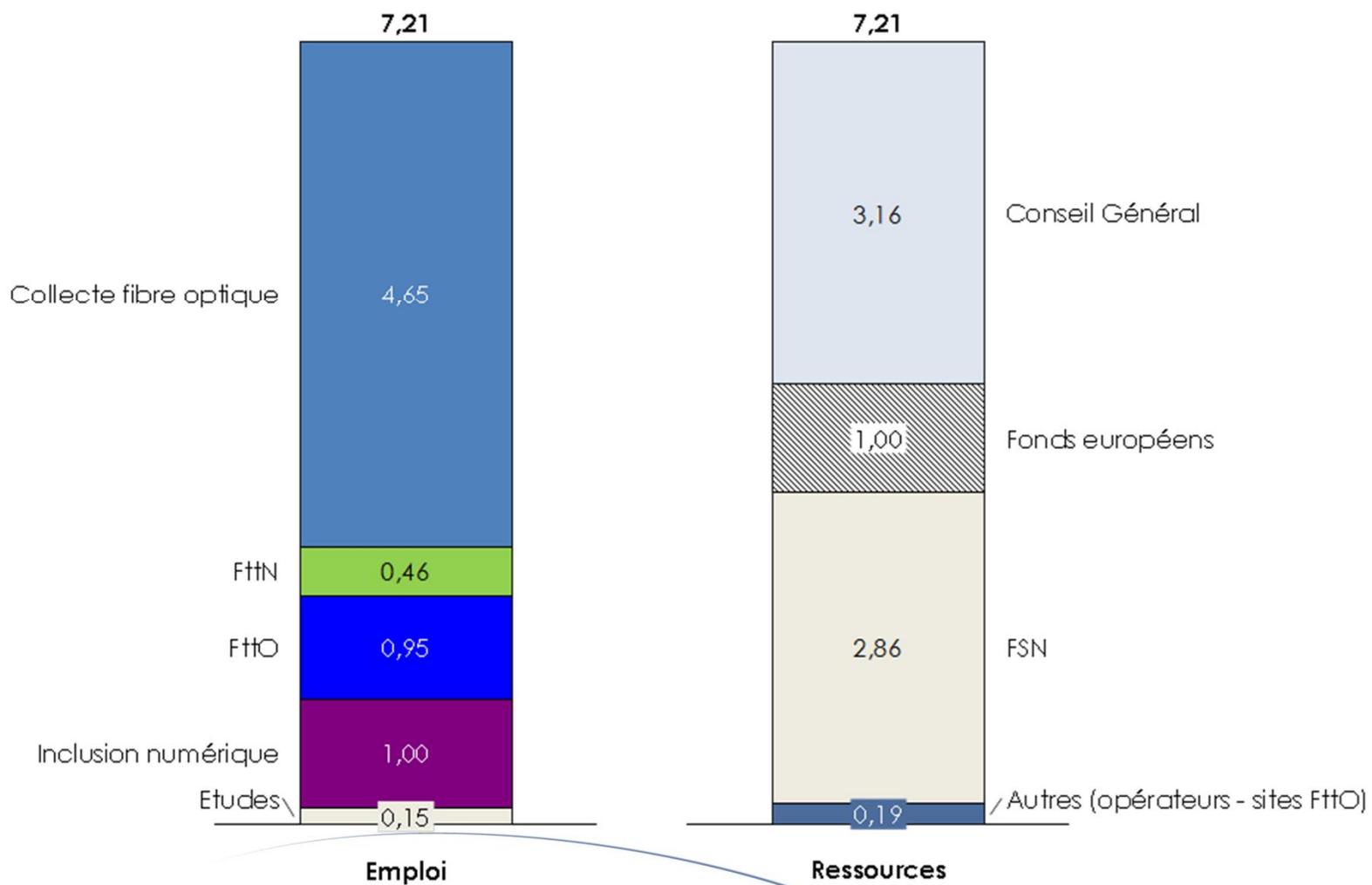
Plan d'affaires et de financement

AXES	2014-2018
Collecte Fibre optique	4,6 M€
<i>Dont collecte des 10 NRA (67 km)</i>	3,35 M€
<i>Dont Collecte 10 NRA-MED (33,6 km)</i>	0,85 M€
<i>Dont Etudes</i>	0,4 M€
Desserte FttN (hors collecte)	0,45 M€
Desserte et le raccordement des bâtiments prioritaires	0,95 M€
Etudes	0,15 M€
Inclusion numérique	1 M€
TOTAL INVESTISSEMENTS	7,2 M€

- Le niveau des charges d'exploitation s'élève à environ 0,7 M€
- Le niveau des recettes d'exploitation s'élève à environ 0,6 M€.

6

Plan d'affaires et de financement

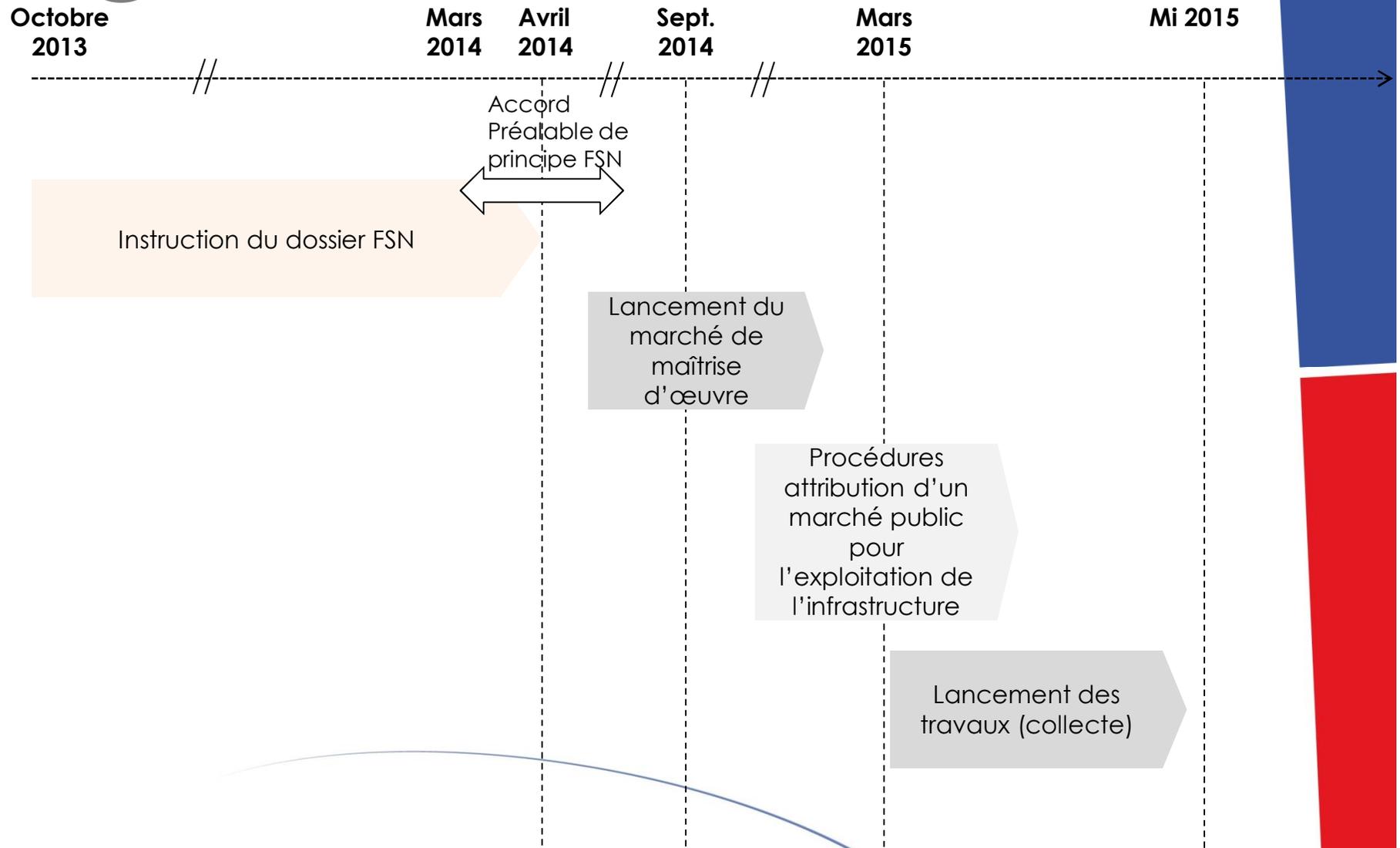


7 Aspects organisationnels

- Le mode contractuel envisagé consiste à dissocier l'établissement des réseaux d'une part, l'exploitation et la commercialisation d'autre part.
- Les investissements réalisés s'effectueront via des marchés de travaux.
- Pour l'exploitation du réseau, la passation d'un marché public de services.

8

Planning



9 Annexes

Mayotte

Cartographie des déploiements programmés à horizon fin 2018 par le Conseil Général de Mayotte

